



# Commission des libérations conditionnelles du Canada

## États financiers (Non audités) 2019-2020



# Commission des libérations conditionnelles du Canada

---

## Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2020 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC). Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la CLCC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des [Comptes publics du Canada](#) et figurant dans le [Rapport sur les résultats ministériels](#) de la CLCC concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de la CLCC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

La CLCC fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la [Politique sur la gestion financière](#) du Conseil du Trésor.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2011-2012 par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG). Le rapport d'[audit et le plan d'action](#) de la direction qui y donne suite sont affichés sur le site Web de la CLCC.

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

---

Les états financiers de la CLCC n'ont pas fait l'objet d'un audit.

---

Jennifer Oades  
Présidente

Ottawa, Canada

---

Anik Lapointe, CPA, CGA  
Dirigeante principale des finances

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

## État de la situation financière (non audité) au 31 mars

(en milliers de dollars)	2020	2019
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	5 334 \$	7 353 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	1 553	1 626
Avantages sociaux futurs (note 5)	1 306	1 295
<b>Total des passifs</b>	<b>8 193</b>	<b>10 274</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	5 309	7 279
Débiteurs et avances (note 6)	1 151	861
<b>Total des actifs financiers bruts</b>	<b>6 460</b>	<b>8 140</b>
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs et avances (note 6)	(1 151)	(861)
<b>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>	<b>(1 151)</b>	<b>(861)</b>
<b>Total des actifs financiers nets</b>	<b>5 309</b>	<b>7 279</b>
<b>Dettes nettes ministérielles</b>	<b>2 884</b>	<b>2 995</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	21	22
Immobilisations corporelles (note 7)	2 197	2 845
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>2 218</b>	<b>2 867</b>
<b>Situation financière nette ministérielle</b>	<b>(666) \$</b>	<b>(128) \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Jennifer Oades  
Présidente

Ottawa, Canada

Anik Lapointe, CPA, CGA  
Dirigeante principale des finances

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

## État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2020	2020	2019
	<b>Résultats prévus</b>		
<b>Charges</b>			
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	45 945 \$	44 581 \$	44 106 \$
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	4 770	4 780	4 955
Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations concernant la clémence	7 144	8 223	6 824
Services internes	9 250	9 528	8 634
<b>Total des charges</b>	<b>67 109</b>	<b>67 112</b>	<b>64 519</b>
<b>Revenus</b>			
Droits réglementaires	7 579	6 007	6 659
Revenus divers	-	17	16
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1 934)	(1 550)	(1 717)
<b>Total des revenus</b>	<b>5 645</b>	<b>4 474</b>	<b>4 958</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>61 464</b>	<b>62 638</b>	<b>59 561</b>
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		52 643	46 495
Variations des montants à recevoir du Trésor		(1 970)	3 127
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8a)		11 427	10 837
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>		<b>538</b>	<b>(898)</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice</b>		<b>(128)</b>	<b>(1 026)</b>
<b>Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice</b>		<b>(666) \$</b>	<b>(128) \$</b>

Information sectorielle (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

## État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité) pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2020	2019
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>538 \$</b>	<b>(898) \$</b>
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	165	1 004
Amortissement des immobilisations corporelles	(813)	(502)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(17)	(14)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	17	14
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	<b>(648)</b>	<b>502</b>
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	<b>(1)</b>	<b>(85)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle</b>	<b>(106)</b>	<b>(481)</b>
<b>Dette nette ministérielle – début de l'exercice</b>	<b>2 995</b>	<b>3 476</b>
<b>Dette nette ministérielle – fin de l'exercice</b>	<b>2 889 \$</b>	<b>2 995 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

## État des flux de trésorerie (non audité) Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)	2020	2019
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	62 638 \$	59 561 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse:		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8a)	(11 427)	(10 837)
Amortissement des immobilisations corporelles	(813)	(502)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	17	14
Variation de l'état de la situation financière:		
Augmentation des créditeurs et charges à payer	2 019	(2 821)
Diminution des charges payées d'avance	(1)	(85)
Diminution des débiteurs et avances	-	-
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	73	110
Diminution des avantages sociaux futurs	(11)	65
<b>Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement</b>	<b>52 495</b>	<b>45 505</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	165	1 004
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(17)	(14)
<b>Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>148</b>	<b>990</b>
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>52 643 \$</b>	<b>46 495 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

---

## 1. Pouvoirs et objectifs

En tant que tribunal administratif indépendant, la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) aide à assurer la sécurité des Canadiens en prenant des décisions en temps opportun sur la mise en liberté sous condition, la suspension du casier et la radiation et en formulant des recommandations en matière de clémence, de manière transparente et responsable, tout en respectant les droits et la dignité des délinquants et des victimes, conformément aux responsabilités et aux pouvoirs qui lui sont attribués par la loi. Le cadre légal en vertu duquel la CLCC exerce ses activités comprend la [Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition](#) et son règlement, la [LCJ](#) et son règlement, la [Loi sur la radiation de condamnations constituant des injustices historiques](#), les lettres patentes, le [Code criminel](#), la [Charte canadienne des droits et libertés](#), et d'autres textes législatifs.

Les principales responsabilités de la CLCC sont les suivantes :

- Décisions relatives à la mise en liberté sous condition : Dans le cadre de cette responsabilité essentielle, le personnel de la CLCC fournit des renseignements à jour et exacts aux commissaires pour les aider à prendre des décisions, et il élabore des cours et des politiques qui constituent des outils essentiels pour l'évaluation du risque et la prise de décisions ;
- Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition : Cette responsabilité essentielle inclut le fait de travailler avec les victimes d'actes criminels, les délinquants et le public en fournissant de l'information à propos de nos politiques et de nos programmes, y compris l'accès au Registre des décisions de la CLCC, ainsi que de l'aide aux personnes qui assistent aux audiences à titre d'observateurs. La responsabilité essentielle consiste également à encourager la participation des citoyens, à améliorer l'éducation et la sensibilisation du public, à enquêter sur les incidents importants survenus dans la collectivité, à surveiller le rendement de la CLCC et à rendre compte des résultats en matière de mise en liberté sous condition ;
- Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations concernant la clémence : Dans le cadre de cette responsabilité essentielle, la CLCC vérifie l'admissibilité des demandeurs et s'assure que tous les renseignements exigés figurent bel et bien dans la demande de suspension du casier, réunit les renseignements nécessaires pour que les commissaires puissent rendre des décisions et élabore des politiques qui orientent les processus décisionnels. Le rôle de la CLCC consiste aussi à évaluer les demandes et à fournir des recommandations en vertu de la [Prérogative royale de clémence](#) (c'est-à-dire la clémence), ainsi qu'à donner des avis au ministre sur le bien-fondé de chaque cas. De plus, la CLCC est chargée d'ordonner ou de refuser d'ordonner la radiation de condamnations historiquement injustes liées à des actes qui seraient licites aujourd'hui ; et
- Services internes : Supporte le travail de tous les autres programmes et fournit les services corporatifs clés.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.



# Commission des libérations conditionnelles du Canada

## Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

---

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

La CLCC est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au [Plan ministériel de 2019-2020](#). Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel de 2019-2020.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

La CLCC des libérations conditionnelles du Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la CLCC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par la CLCC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la CLCC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice. Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que la présidente en tant qu'administratrice générale maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

## Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

---

(e) Charges

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les services informatiques, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs :

i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la CLCC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. La responsabilité de la CLCC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii) Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas été payé l'indemnité est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Les débiteurs et les prêts

Les débiteurs et les prêts sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(h) Actifs non financiers

Immobilisations corporelles - Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat.

(i) Passif éventuel

Les passifs éventuel, incluant la provision pour garanties, est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers. En ce qui concerne les garanties, une provision est comptabilisée lorsqu'il est déterminé qu'une perte est probable et le montant de la provision est estimé en tenant compte de la nature de la garantie, de l'historique des pertes et des conditions existantes. La provision est révisée de façon continue et les variations dans le montant de la provision sont passées en charges au cours de l'exercice où elles sont connues.

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

## Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

---

(j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des indemnités d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

### 3. Autorisations parlementaires

La CLCC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de la CLCC pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

## a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en milliers de dollars)	2020	2019
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>62 638 \$</b>	<b>59 561 \$</b>
<b>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:</b>		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(11 427)	(10 837)
Amortissement des immobilisations corporelles	(813)	(502)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	544	291
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	73	110
Diminution des avantages sociaux futurs	(11)	64
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	17	14
Autre	-	1
<b>Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations</b>	<b>(11 617)</b>	<b>(10 859)</b>
<b>Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations:</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	165	1 004
Recevables pour paiements de salaire en trop et autres avances	321	148
Diminution des charges payées d'avance	(1)	(85)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(17)	(14)
<b>Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une d'incidence sur les autorisations</b>	<b>468</b>	<b>1 053</b>
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>51 489 \$</b>	<b>49 755 \$</b>

## (b) Autorisations fournies et utilisées

(en milliers de dollars)	2020	2019
<b>Autorisations fournies</b>		
Crédit 1 - Dépenses du programme	45 981 \$	45 689 \$
Montants législatifs	6 151	5 714
<b>Moins:</b>		
Autorisations disponibles pour des exercices ultérieurs	-	-
Périmés: Dépenses de programme	(643)	(1 648)
<b>Autorisations de l'exercice en cours utilisées</b>	<b>51 489 \$</b>	<b>49 755 \$</b>

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer de la CLCC :

(en milliers de dollars)	2020	2019
Créditeurs – autres ministères et organismes	1 228 \$	1 220 \$
Créditeurs – parties externes	292	777
<b>Total des crédoiteurs</b>	<b>1 520</b>	<b>1 997</b>
Charges à payer	3 814	5 356
<b>Total des crédoiteurs et des charges à payer</b>	<b>5 334 \$</b>	<b>7 353 \$</b>

## 5. Avantages sociaux futurs

### (a) Prestations de retraite

Les employés de la CLCC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que la CLCC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) à la suite de la mise en œuvre de provisions liées au Plan d'action économique du Canada de 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants du régime au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les membres qui ont rejoint le régime à partir du 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2019-2020 s'élèvent à 4 238 875 \$ (3 972 718 \$ en 2018-2019). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1.01 fois (1.01 fois pour 2018-2019) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1.00 fois (1.00 fois en 2018-2019) les cotisations des employés.

La responsabilité de la CLCC relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondeur du régime.

### (b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

## Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2015, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2020	2019
<b>Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice</b>	<b>1 295 \$</b>	<b>1 360 \$</b>
Charge pour l'exercice	104	67
Prestations versées pendant l'exercice	(93)	(132)
<b>Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice</b>	<b>1 306 \$</b>	<b>1 295 \$</b>

## 6. Débiteurs et avances

Le tableau ci-dessous présente des détails sur les comptes débiteurs et les avances de la CLCC:

(en milliers de dollars)	2020	2019
Débiteurs - autres ministères et organismes	335 \$	237 \$
Débiteurs - parties externes	28	24
Avances aux employés	788	600
<b>Débiteurs - Brut</b>	<b>1 151</b>	<b>861</b>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(1 151)	(861)
<b>Débiteurs - Net</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

---

## 7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Machines et matériel	3 à 5 ans
Logiciels	5 ans
Autre matériel (incluant le mobilier)	15 ans
Véhicules	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile
Biens en construction	Lorsque mis en service, selon la catégorie de biens

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2020	2019
Machines & matériel	424 \$	- \$	- \$	424 \$	389 \$	14 \$	- \$	403 \$	21 \$	35 \$
Logiciels	1 557	-	314	1 871	986	327	-	1 313	558	571
Autre matériel	430	-	-	430	334	28	-	362	68	96
Véhicules	669	55	-	724	574	15	-	589	135	96
Améliorations locatives	4 428	-	320	4 748	3 014	429	-	3 443	1 305	1 414
Actifs en construction - TI	-	110	-	110	-	-	-	-	110	-
Actifs en construction - Renovation	633	-	(633)	-	-	-	-	-	-	633
<b>Total</b>	<b>8 141 \$</b>	<b>165 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>8 307 \$</b>	<b>5 297 \$</b>	<b>813 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>6 110 \$</b>	<b>2 197 \$</b>	<b>2 845 \$</b>



# Commission des libérations conditionnelles du Canada

Notes aux états financiers (non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 8. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la CLCC est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada.

La CLCC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Au cours de l'exercice, la CLCC a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

### (a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, la CLCC a reçu gratuitement des services de certaines organisations offrant des services communs, relatif aux locaux, services juridiques, cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. De plus, le Services correctionnels du Canada fournit des services informatiques à la CLCC depuis 2008 lorsque la fonction et le financement ont été transférés entre ministères. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière nette de la CLCC.

(en milliers de dollars)	2020	2019
Installations	4 262 \$	3 998 \$
Services informatiques	3 623	3 472
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	3 221	3 062
Services juridiques	318	302
Indemnisation des accidentés du travail	3	3
<b>Total</b>	<b>11 427 \$</b>	<b>10 837 \$</b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Les coûts de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Services publics et approvisionnement Canada et les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de la CLCC.

# Commission des libérations conditionnelles du Canada

Notes aux états financiers (non auditées)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

## 9. Information Sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est basée sur les responsabilités essentielles de la CLCC. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les responsabilités essentielles, par principaux articles de dépense et types de revenus.

Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	Application transparent et responsable du processus de mise en liberté sous condition	Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations concernant la clémence	Services internes	2020 Total	2019 Total
(en milliers de dollars)						
<b>Charges de fonctionnement</b>						
Salaires et avantages sociaux des employés	34 512 \$	4 014 \$	6 584 \$	6 790 \$	51 900 \$	50 328 \$
Services professionnels et spécialisés	4 144	290	964	1 199	6 597	6 152
Installations	2 844	333	539	546	4 262	3 998
Voyages	1 645	115	21	102	1 883	1 873
Amortissement des immobilisations	696	-	-	117	813	502
Services publics, fournitures et approv.	206	2	20	401	629	612
Services de communication	200	20	3	109	332	346
Location	68	-	10	177	255	161
Affranchissement, fret, livraison et factage	50	-	69	30	149	145
Réinstallation	126	-	-	(3)	123	340
Services d'information	38	1	10	48	97	62
Autres	52	5	3	12	72	-
<b>Total charges de fonctionnement</b>	<b>44 581</b>	<b>4 780</b>	<b>8 223</b>	<b>9 528</b>	<b>67 112</b>	<b>64 519</b>
<b>Revenus</b>						
Droits réglementaires	-	-	6 007	-	6 007	6 659
Revenus divers	-	-	-	17	17	16
Revenus gagnés pour le compte du gouv.	-	-	(1 533)	(17)	(1 550)	(1 717)
<b>Total des revenus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 474</b>	<b>-</b>	<b>4 474</b>	<b>4 958</b>
<b>Coût net des activités poursuivies</b>	<b>44 581 \$</b>	<b>4 780 \$</b>	<b>3 749 \$</b>	<b>9 528 \$</b>	<b>62 638 \$</b>	<b>59 561 \$</b>